

Problématique de la gestion des infrastructures d'hydrauliques dans les projets d'approvisionnement du milieu rural en eau potable

par KAM Oleh¹

Résumé

La question d'eau potable se pose avec beaucoup d'acuité en milieu rural en Afrique. L'Etat initie des projets d'approvisionnement en eau potable pour palier au double problème de déficit et d'insalubrité. Mais dans la plupart des cas, ces actions de développement se sont soldées par des échecs. Les infrastructures (HVA) sont abandonnées par les communautés rurales qui continuent toujours de faire usage de l'eau des puits et marigots. Cet article propose une analyse des causes des échecs des projets d'approvisionnement du milieu rural en eau potable dans le cadre des projets Nord-Est et TANDA en Côte d'Ivoire. L'analyse est construite à l'articulation de deux grands types de facteurs explicatifs. D'une part, la non participation des populations rurales à l'installation des infrastructures hydrauliques, et d'autre part la non prise en compte des réalités socioéconomiques et culturelles des communautés rurales bénéficiaires.

Issues of management of the facilities of hydraulic in the project of drinking water in rural area

Abstract

The issue of drinking water is very crucial in rural area in Africa. The Government implements projects in order to address the matter of drinking water in the double site of shortage and insanity. But in most cases, these actions of improvement of the living conditions of populations ended in failure. Facilities (HVA) are left by the local communities which always continue using water from the wells and rivers. This article proposes an analysis of the causes of the failure of drinking water projects in the setting of Nord-Est and TANDA projects in Côte d'Ivoire. The analysis is based on two types of factors of explanation. First the lack of participation of the beneficiaries, secondly, their cultural and economic norms are not be taken into account in the projects.

Mots-clés : projets, eau potable, gestion, échec

¹ Doctorat en Sociologie, Université de Cocody-Abidjan, Enseignant-Chercheur, Institut d'Ethnosociologie 225 07 88 34 88 Mail : olehfr@yahoo.fr.

Introduction

<TEXTE>, « *L'eau c'est la vie* », n'est pas seulement un slogan. Aujourd'hui en effet, les besoins en eau dans notre vie quotidienne et dans le développement rural sont de plus en plus importants. Aux besoins importants de la quantité en eau s'ajoutent les besoins de la qualité. En mettant l'accent sur l'eau potable, les Nations Unies fondent leur action sur le principe suivant lequel il vaut mieux prévenir les maladies provoquées par une eau malsaine, polluée ou insalubre, que guérir à grands frais ces mêmes maladies. La problématique de l'eau potable figure au cœur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement de base. Les estimations pour 2006 révèlent que la population qui dépend de points d'eau non améliorés s'élève à 884 millions de personnes. C'est en Afrique subsaharienne que le taux d'accès à l'eau potable est le plus faible du monde. Seuls 46% de la population rurale a accès à l'eau potable (UNICEF, OMS, 2008).

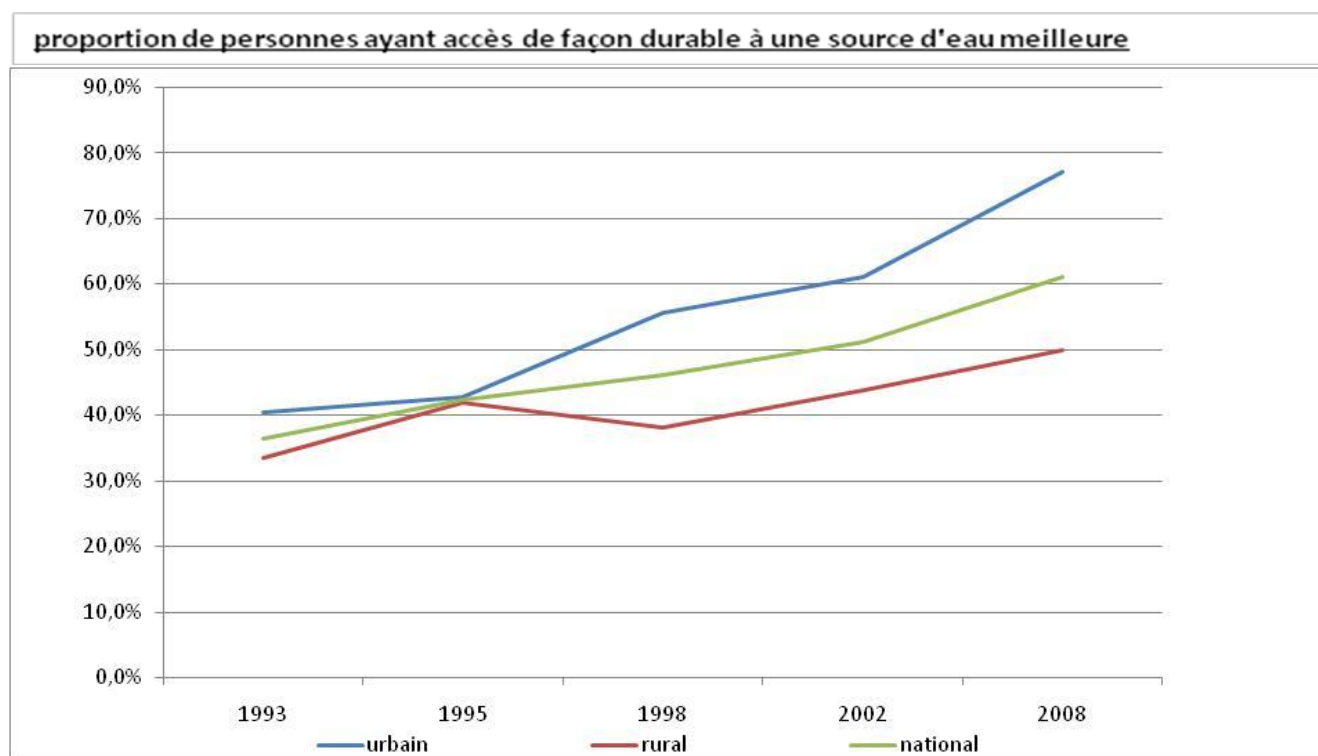
La Côte d'Ivoire n'est exempt de cette situation qui prévaut en Afrique subsaharienne. En effet, une frange importante de la population, notamment en milieu rural, n'a pas accès à l'eau potable. La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable était de 46% en 1998. En termes de niveau de service d'eau potable, ce sont près de 13,6 millions de personnes en Côte d'Ivoire en 2009 dont 8,2 millions en milieu urbain et 5,4 millions en milieu rural qui connaissent des perturbations sévères au niveau de l'approvisionnement en eau potable allant jusqu'au manque d'eau.

Cette situation entraîne des conséquences dramatiques à trois (3) principaux niveaux : au niveau de la santé, au niveau social, au niveau éducatif.

Au niveau de la santé, le retour aux sources traditionnelles non protégées (puits, marigots, marres, etc.) occasionne une situation catastrophique à travers la recrudescence des maladies mortelles liées à l'eau, notamment la diarrhée, le choléra, l'onchocercose, la bilharziose, le ver de guinée, l'ulcère de Buruli, etc

Au plan social, cette situation amène beaucoup de remous sociaux, des grèves et des actes de vandalisme sur les installations d'eau potable comme cela a été le cas pour les bureaux SODECI incendiés à Yopougon en 2006, la perturbation du trafic sur l'autoroute du Nord par des femmes de GESCO en 2007, l'opération ville-morte à Bouaké et Korhogo, en 2005, etc.

Au plan éducatif, on assiste à la baisse du taux de scolarisation surtout des jeunes filles due à la recrudescence des corvées d'eau assurées par les femmes, les filles et les enfants et la baisse de la productivité agricole donc de la croissance économique.



Source : ENV 2008

Pour faire face à cette situation, le gouvernement ivoirien, avec l'appui des bailleurs de fonds tels que l'UE et la Banque Mondiale, a entrepris des projets d'approvisionnement des milieux ruraux en eau potable. En effet, l'accès à l'eau potable, en quantité et en qualité suffisantes, a toujours été l'un des objectifs prioritaires du gouvernement ivoirien. C'est pourquoi l'Etat a procédé, depuis 1990, à la mise en œuvre du système hydraulique amélioré à l'échelle du village (HVA). Déjà en 1973, le Programme National d'Hydraulique Humaine a été lancé et a permis en 2008, l'équipement de 725 localités sur 1.194 éligibles permettant à 576.552 abonnés d'être desservis en eau potable. En effet, en ce qui concerne l'HV, 1.500 puits modernes et 19.689 points d'eau ont été réalisés sur un besoin global en points d'eau de 21.661. Au niveau de l'HVA, 199 villages ont été équipés sur un total de 1.515 localités éligibles en 2008.

Cependant, malgré les énormes efforts financiers et techniques consentis et ces taux de pénétration, les populations sont insuffisamment approvisionnées en eau potable. Les résultats montrent dans la plupart des cas que ces projets aboutissent à des échecs. Les transferts et innovations technologiques n'ont pas permis le développement rural. Ils sont rejetés, réinterprétés ou simplement abandonnés par les populations bénéficiaires.

En effet, 5.856 points d'eau ont été abandonnés alors que les besoins nouveaux à satisfaire s'élevaient à 7.828 points d'eau ; les populations ne font usage de permanente de l'eau potable, les ouvrages ne sont pas entretenus et la question de pérennisation, les maladies liées à l'eau (diarrhées, choléra) continuent toujours de faire d'énormes victimes. Comment expliquer cette situation alors que le besoin en eau potable est une réalité dans ces communautés rurales ?

Objectif général

L'étude sur les « projets d'approvisionnement en eau potable » a pour objectif de faire un état des lieux des programmes nationaux d'approvisionnement en eau potable mis en œuvre dans la Région du Zanzan en Côte d'Ivoire.

Objectifs spécifiques

- Présenter les projets d'approvisionnement en eau potable « Nord-Est » et « TANDA » dans leur conception et leurs objectifs
- Identifier les principaux facteurs de l'abandon des infrastructures d'hydrauliques par les communautés rurales
- Identifier les rationalités et logiques des populations rurales en matière d'eau

Méthodologie

Pour atteindre notre objectif, une analyse qualitative et quantitative des projets d'approvisionnement en eau « Nord-Est » et « TANDA » a été effectuée au moyen de recherches bibliographiques et d'entretiens qualitatifs auprès des coordonnateurs des projets (un coordonnateur par projet), des autorités administratives. Cette analyse a permis de faire une description des modalités et des conditions d'implantation et d'accès à l'eau potable.

L'administration d'un questionnaire aux populations rurales a permis de décrire les raisons de la non utilisation de l'eau potable par les populations, les causes profondes de l'abandon des infrastructures et la persistance de l'utilisation de l'eau des puits et marigots. Cette démarche nous a permis de faire ressortir et de comprendre les logiques et stratégies des communautés rurales, leurs attitudes et comportements dans projets de développement. Elle est fondée sur un dialogue approfondi avec les paysans et les populations des différentes localités du projet au niveau individuel et collectif. Il s'agissait d'intégrer le plus possible le point de vue des populations rurales elles-mêmes sur leurs propres attitudes et comportements dans le projet, leurs besoins, leurs opinions sur la démarche utilisée dans le cadre de ce projet, et sur l'impact du projet sur leurs conditions de vie. En plus des entretiens, des focus groups dirigés ont été animés avec des groupes d'hommes, de femmes et de jeunes.

RESULTATS

<IT1>, I- *Présentation du Programme d'hydraulique Villageoise dans le cadre du Programme de développement de la Région du Zanzan (1991-1995)*

Le projet de développement d'approvisionnement en eau potable dans le Zanzan s'inscrit dans le cadre du Programme de développement de la Région. Dont l'accord de prêt n°284-CT a été signé le 31 Mai 1991 avec l'appui de la Banque Mondiale, de l'USAID, du Fonds d'Aide et de Coopération et de la BNDA (Banque Nationale de Développement Agricole). La zone du projet couvre deux des trois départements de la région du Nord-Est (Bondoukou et Bouna) soit une superficie de 15.000 km² et abrite 310.00 habitants dont 85% de ruraux (recensement de 1988). L'objectif du projet est l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations par un développement économique basé sur la promotion de la production agricole et des organisations paysannes et le renforcement des infrastructures (aménagement des points d'eau moderne). Le coût total du projet s'élevait à 6.520,2 M de FCFA. Les travaux ont permis de réaliser 22 forages positifs sur 30 sondages réalisés, soit un taux de réussite appréciable de 73% et un coût moyen du forage positif de 6,5 M FCFA ; 22 pompes ont été installées et les villages bénéficiaires ont construit la dalle et la clôture selon un plan standard fourni par l'hydraulique villageoise, 14 artisans réparateurs ont reçu une formation complémentaire et un outillage adapté au type de pompe installé (tubes et triangles en matériau composite). Dans les villages bénéficiaires, les comités de points d'eau existent. Mais, l'on a constaté que les pompes sont le plus souvent abandonnées par les populations.

<IT2>, *II- Présentation du Programme d'hydraulique Villageoise dans le cadre du Projet Tanda (1994-1998)*

Le projet de développement rural dans le département de Tanda vise essentiellement l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations par un développement économique basé sur la promotion de la production agricole et des organisations paysannes et le renforcement des infrastructures. Les composantes des projets portent sur le développement agricole, le développement du mouvement coopératif, le soutien institutionnel, les infrastructures (réalisation de forages équipés de pompes manuelles. Le coût total du projet s'élève à 4. 415,52 MFCFA et est financé par un prêt de la BAOD de 3000 MFCFA. La contribution du Gouvernement ivoirien pour 932,63 M FCFA et la participation des bénéficiaires pour 482,89 MFCFA. Le volet hydraulique villageoise a permis l'installation de 68 forages sur 70 prévus. Si, sur le point de l'installation des infrastructures, le projet connaît un succès (97% de réalisation), force est de constater que les populations rurales continuent toujours de se diriger vers les puits et marigots pour s'approvisionner en eau. Les comités de gestion ne sont pas fonctionnels et les pompes en panne ne sont pas réparées par les communautés rurales qui en ont la charge.

II-1- Les modalités d'installation des pompes

L'installation des ouvrages hydrauliques répondait à deux types de modalités : modalités hydrogéologiques et modalité financière.

Pour les modalités hydrogéologiques, la réalisation des points d'eau a été confiée à des entreprises publiques telles que le BNETD : Bureau National d'Etude et de Développement. Cette structure, qui sous traite avec l'antenne régionale de l'hydraulique villageoise, a en charge l'identification des villages et l'implantation des points d'eau de foration par recours systématique à la géophysique. Les travaux de foration et l'installation des pompes sont réalisés par l'entreprise après appel d'offres. Les populations bénéficiaires n'ont pas participé aux choix des sites d'implantation des forages. Pour les développeurs, c'est une tâche hautement technique au dessus des compétences des populations rurales. La participation des populations s'est limitée à la consultation des représentants locaux de l'administration (préfets, sous préfets) et à l'information des chefs de village. L'équipe technique, sur la base des données hydrogéologiques (car il faut tenir compte du débit), ont installé les forages dans

les villages. C'est ainsi que certains forages sont installés hors des villages et à une distance de 500m à 1 km des concessions.

Outre les modalités hydrogéologiques pour l'installation des forages, la modalité financière était prise en compte. En effet, dans le cadre des projets, les villages qui voulaient bénéficier de l'eau potable devaient contribuer à hauteur de 10% des investissements pour l'hydraulique villageoise améliorée et de 5% pour les forages simples. Telles sont les conditions fixées par les initiateurs du projet. Pour les responsables du projet, cette contribution financière permettra de responsabiliser les populations, de leur faire prendre conscience de la nécessité d'entretenir les ouvrages. A la direction de l'Hydraulique villageoise, la raison évoquée est que *"les populations doivent désormais contribuer à leur propre développement. L'Etat ne peut plus tout faire pour elles »*.

Dans certains villages, ce sont des cadres influents qui ont payé cette contribution financière pour les populations rurales pauvres. Si de prime abord, cette initiative peut être salubre, elle peut néanmoins entraîner le phénomène de clientélisme entre ces cadres et les populations rurales. En effet, cet acte n'est le plus souvent pas fortuit. Il confère à ceux-ci un certain pouvoir et leur permet d'avoir une emprise sur les populations rurales et de se rendre incontournables dans le village. Dans le cadre du projet Nord-Est, la contribution des populations était la construction de dalles et de clôture selon un plan standard fourni par l'Hydraulique Villageoise.

Dans le cadre du projet TANDA, la participation des bénéficiaires consistait à prendre en charge l'aménagement des abords du point d'eau (dalle, anti-bourbier, clôture), à constituer un comité de gestion du point d'eau et à alimenter une caisse à fonds constant pour pouvoir faire face à l'entretien du moyen d'exhaure. Aussi le village doit pouvoir montrer sa cohésion sociale par la demande.

Dans les trois cas, le constat qui se dégage est que les populations bénéficiaires doivent contribuer à la mise en œuvre des infrastructures. Seulement la nature de la contribution diffère selon les cas. L'étude montre que certains villages tel que Songori dans le projet Nord-Est, n'ont pas pu bénéficier des pompes parce qu'elles n'ont pas pu faire face aux conditions financières imposées par le projet.

II-2- Usage de l'eau

Bien que les populations utilisent effectivement l'eau des forages et hydrauliques améliorées pour les activités domestiques, l'étude montre que cette utilisation n'est pas exclusive, elle est partielle. Les populations n'en font pas usage de façon permanente. En effet, en plus de l'eau des forages, elles font usage des eaux de puits qui sont situés dans leur concession et les marigots situés autour des villages. Dans la plupart des cas, l'eau des forages est utilisée pour la cuisson des repas, et pour boire. Quand à l'eau des puits et marigots, elle est utilisée pour d'autres tâches domestiques telles que la lessive, la vaisselle. L'étude montre que l'utilisation partielle de l'eau des forages n'est pas propre à toutes les familles. En effet, tandis que certaines familles (la majorité) mettent en place la stratégie de l'alternance afin de minimiser le coût des dépenses en eau, d'autres (la minorité) utilisent l'eau des forages de façon permanente et ce dans toutes les tâches domestiques. Cela est perceptible par la fréquence de la fréquentation des forages et aussi par la grandeur des récipients utilisés. Alors que des femmes portent de petits récipients (généralement des seaux en plastique), d'autres portent des grosses bassines et sont accompagnées des enfants ou membres de la famille qui portent aussi des récipients. Pour éviter le regard des autres, certaines femmes disent même envoyer leurs enfants acheter de l'eau ou puiser au marigot. Avec l'arrivée de l'eau potable, certaines familles ont abandonné les routes des marigots. L'eau devient une source de différenciation sociale dans la communauté.

Un autre facteur du peu d'engouement de l'usage de l'eau des HVA s'explique aussi par son « inaccessibilité permanente ». Nous entendons par « inaccessibilité permanente » le fait que les populations ne peuvent pas bénéficier de l'eau des HVA à tout moment, de façon permanente. En effet, les pompes sont cadennassées et il y a des horaires bien indiqués de puisage réglementés. Sachant que le besoin en eau pour les activités domestiques et humaines est permanent et ne peut être réglementé, parfois, les populations en ont besoin à des moments où ils ne peuvent en avoir accès, moments de « fermeture des pompes ». Cela contraint les populations à avoir recours aux eaux de puits accessibles de façon permanente. Et cette situation d'accès réglementé à l'eau ne peut être résolu que si les populations développent une autre mentalité qui est celle de l'approvisionnement à travers l'achat de récipients de grande contenance pour conserver l'eau. Mais cela nécessite une activité de sensibilisation car les populations n'ont pas ce réflexe du moment où « naturellement » elles en ont accès directement et immédiatement. Aussi cela nécessiterai des coûts d'achat de grosse bassines (300 FCFA, ce qui représente un coût élevé par les populations rurales. Bien que la clé du cadenas soit gérée par une personne, il y a des moments où le gérant n'est pas disponible aux

heures de ravitaillement indiquées. Il y a des villages où c'est le chef de village qui garde la clé de la pompe par devers lui. Il souhaite que tous par lui pour avoir accès à l'eau potable. Le chef utilise donc l'innovation pour affermir son pouvoir et contrôler sa population. Il se rend incontournable au sein de sa communauté et s'inscrit dans une logique de domination.

Le choix du type d'approvisionnement dépend de plusieurs critères : prix, qualité de l'eau, distance entre le point d'approvisionnement et le lieu de consommation, activité concernée. Les volumes d'eau achetés diminuent fortement en dehors des années sèches, les populations maintenant en état un réseau dense d'aménagements de collecte des eaux pluviales.

Aussi, les populations évoquent-elles la question de la distance entre les forages et les lieux d'habitations pour expliquer leur recours à l'eau des puits. A ce niveau, les femmes prétendent qu'elles ont trop d'activités domestiques à accomplir, et que si elles doivent parcourir de longues distances pour avoir de l'eau, elles "*n'arriveront pas à s'en sortir*" (les forages sont situés dans un endroit précis du village). C'est pourquoi pour certaines tâches, elles préfèrent utiliser l'eau des puits qui se trouvent dans la concession.

Le projet voulait lutter contre l'utilisation des eaux de puits et marigots qui sont susceptibles de provoquer des maladies. Mais l'on constate une survivance de l'eau des marigots en dépit de l'installation des forages. Cette situation n'a pas été prévue par les initiateurs du projet. Comment comprendre que les populations n'abandonnent pas totalement les eaux des puits et l'utilisent parfois au détriment ceci constitue un paradoxe. L'usage différentiel de l'eau que nous avons constaté nous a conduits à chercher les raisons de cette stratégie. Pour se faire, nous avons cherché à comprendre le mode de gestion des HVA.

II-3- Gestion des pompes : Achat, réparation, pérennisation

La gestion des infrastructures sera cernée au niveau technique et financier. La gestion des HVA se fait sur une base communautaire. Les conditions d'accès à l'eau se font sur le principe de l'utilisateur-payeur. A ce niveau, il existe trois systèmes mis en place : le paiement à la bassine où le paiement à la pompe (le seau d'eau est à 10 Fcfa pour les forages simples, le seau d'eau est à 25 Fcfa pour les châteaux d'eau); la cotisation périodique (dans d'autres cas, l'accès à l'eau est «libre»). L'eau ne se paie pas à la pompe, mais chaque semaine, chaque ménage doit verser la somme de 100 Fcfa pour faire face aux pannes éventuelles), la mise en place de GVC (Groupement à Vocation Coopérative) ou association. Dans tous les cas présentés, les populations considèrent que l'eau est payante. Afin de réduire

les coûts liés à l'utilisation de l'eau, elles préfèrent alterner entre l'eau des forages et l'eau des puits et marigots en fonction des tâches à accomplir.

La maintenance des infrastructures est du ressort de la population. La Côte d'Ivoire a adopté le système de maintenance communément appelé « à 3 niveaux » et le principe de sa prise en charge par la population bénéficiaire.

- niveau village : comité du point d'eau composé de 5 membres : 1 trésorier, 2 responsables propreté (le plus souvent des femmes) et 2 réparateurs villageois qui s'occupent de l'entretien courant de la pompe.
- Niveau artisan réparateur : des artisans formes et équipés interviennent, sur demande du comité du point d'eau. L'artisan réparateur doit entretenir 2 fois : la première pour constater la nature de la panne et indiquer aux populations la liste des pièces qu'ils doivent se procurer, la seconde pour effectuer la réparation proprement dite. Ces artisans réparateurs ont une aire d'intervention et ont en charge 25 pompes environ.
- Niveau point de vente des pièces détachées. Dans la zone du projet, un point de vente est prévu

Les visites effectuées dans les villages bénéficiaires indiquent que dans tous les projets, les comités de points d'eau existent et les pompes sont installées.

Un autre constat est que les infrastructures sont mieux entretenues dans les sociétés rurales où la population est homogène plus que lorsqu'elle est hétérogène. Cela s'explique par le fait que les populations étrangères à la localité sont méfiantes, ne s'impliquent pas trop dans ces réalisations. Et puisqu'elles sont venues dans la localité (ce sont pour la plupart des immigrés maliens ; burkinabés) à la recherche de terres favorables pour la culture des rentes, elles sont plutôt à la recherche d'argent afin de rentrer et investir dans leur pays d'origine et considèrent la paie de l'eau comme une dépense complémentaire, inutile, dévoreuse d'argent. Elles ne cotisent donc pas. Les cotisations des populations autochtones s'avèrent insuffisantes pour faire face aux pannes récurrentes. Les populations étrangères (allochtones, allogènes) sont plus nombreuses que les autochtones. Elles représentent plus de la moitié de la population totale.

II-4- Les conflits sociaux autour des infrastructures hydrauliques

L'installation des pompes devraient être, en plus d'un facteur de développement économique et social, un facteur de cohésion sociale en ce sens que les populations se retrouvent autour de ces infrastructures. Mais l'étude montre que cela n'est pas toujours le cas. En effet, des conflits naissent de la gestion des HVA. Ces conflits se passent à deux niveaux : sur le lieu de puisage de l'eau et entre les différentes communautés (autochtones et étrangers).

En ce qui concerne le premier type de conflits, les femmes qui viennent s'approvisionnement en eau ont le plus souvent des échauffourées entre elles. Elles se lancent des jurons et en viennent souvent aux mains. Cela survient pour des questions d'ordre de passage à la pompe. Bien qu'il n'y ait pas d'horaires définis pour puiser l'eau, néanmoins, nous avons constaté des heures et des périodes d'affluence. Les heures d'affluence sont comprises entre 16 H et 21 H. Cela s'explique par le fait que les populations rurales de ces régions sont principalement agricultrices. Les femmes occupent une place de choix dans la division sociale du travail. Elles s'occupent des labours, semis et des récoltes. Dans la matinée elles se rendent au champ avec leurs époux. Les enfants ne sont pas en reste, ils accompagnent leurs parents aux champs. Ils interviennent dans la surveillance des champs. Dans la matinée donc, le village est presque vide de ses habitants. Les pompes ne sont pas fréquentées pendant ces moments de la journée.

Les populations reviennent des champs dans la soirée, aux environs de 16 H. c'est en ce moment que les femmes doivent faire la cuisine du soir. Elles vont alors puiser de l'eau potable. En ce moment toutes les femmes se retrouvent sur le lieu au même moment. L'accès à l'eau se fait par ordre d'arrivée. Pour ne perdre assez de temps, certaines femmes mettent leur récipient pour réserver leur place et retournent à la maison pour vaquer à d'autres tâches en attendant que leur tour arrive. Par cela, elles veulent gagner du temps. Mais lorsqu'elles reviennent, elles se rendent compte que leur place a été occupée par une autre. Les autres femmes s'opposent à intégration dans le rang. Cela entraîne des disputes et des palabres entes elles. Cela met en exergue le ratio pompes/nombre d'habitants. L'étude montre que dans certaines localités (ZOU), seulement deux pompes sont installées ou fonctionnelles pour près de 3 000 habitants. Le nombre de pompes se trouve donc insuffisant. Cette situation est plus récurrente pendant les périodes de saison sèche (Janvier ; Février ; Mars). Pendant ces périodes de l'année, les puits sont asséchés. Ainsi toutes les femmes du village se trouvent dans l'obligation de faire usage de l'eau des forages pour toutes les tâches domestiques (vaisselle, cuisson du repas, bain...). Le taux de fréquentation des forages devient élevé.

Le second type de conflits est plutôt communautaire. Il intervient entre les différentes communautés présentes dans le village, autochtones et allogènes/ allochtones. Il est la conséquence ou le prolongement du premier type du conflit. A ce niveau, les femmes qui ont été victimes de violence le rapportent à leurs époux qui saisissent leur leader communautaire. Celui-ci à son tour, va porter l'affaire chez le chef du village. Le chef de village convoque à son tour tous les différents chefs communautaires. Dans la plupart des cas (75%), ce sont les femmes étrangères qui se sentent lésées au forage et violentées. Elles prétendent que les autochtones prétendent qu'ils sont chez eux, et qu'ils doivent être prioritaires dans l'accès à l'eau.

Il y a des cas où pour des raisons géologiques, les pompes sont installées chez les allogènes. Il faut noter que dans ces localités, il ya des quartiers pour chaque communauté (quartiers des allogènes/allochtones et le quartier des autochtones). Cela entraîne la méfiance de part et d'autre. La communauté chez laquelle le forage est installé considère de facto qu'elle est le principal bénéficiaire. Elles doivent être les premières à être servies ; les autres communautés ne viennent qu'en second. Il y a aussi des cas où le conflit provient du fait que le gestionnaire refuse de servir une femme qui n'a pas d'argent et qui veut acheter « à crédit ».

<IT3>, III- DISCUSSION

Les ménages ruraux de la Région Nord et Est de la Côte d'Ivoire sont confrontés à une situation paradoxale vis-à-vis de l'eau. Si la question de la desserte en eau potable est aujourd'hui en voie d'être réglée, l'accès effectif à cette ressource exige néanmoins de nouvelles capacités financières pour des usagers dont les besoins en eau s'accroissent. Dans un contexte d'amélioration des conditions de vie des acteurs ruraux et donc d'aspirations nouvelles, les ménages ruraux répondent à la satisfaction de leurs besoins en eau par le recours à des formes d'utilisation différentielle pour faire face aux dépenses engendrées par l'achat de l'eau des forages. L'aspect marchand de l'eau infrastructures hydrauliques contraint les populations rurales à de nouvelles exigences financières et à de nouveaux risques de paupérisation et de dépendance. Cette analyse rejoint celle de (Romagny et Guillaume, 2004) qui montre que « la marchandisation des eaux des forages, tant pour les usages domestiques qu'agricoles, confronte les populations rurales à de nouvelles contraintes financières et à de nouveaux risques de dépendance.

Par son caractère payant, l'eau des forages devient un élément de différenciation sociale. Les familles mieux nanties font usage de l'eau des forages dans toutes leurs activités domestiques, tandis que celles moins nanties n'utilisent que très peu. Ces différenciations sociales liées à l'adduction des sociétés rurales en eau potable, témoignent de certaines contradictions auxquelles sont confrontées les autorités dans leur volonté de baser la politique d'alimentation en eau potable sur un principe d'équité, visant à réduire les écarts entre populations citadines et rurales. Ces différenciations sociales (non prévues par le projet) montrent la capacité des sociétés rurales à réinterpréter les innovations introduites à leur sein. Les pompes hydrauliques villageoises constituent des éléments extérieurs à ces sociétés. En effet, face à la nouveauté, les sociétés ne restent pas inertes. Cela montre que les sociétés rurales ne sont pas mortes, mais elles sont vivantes. La politique d'aménagement rural, s'est fixée depuis longtemps comme priorité pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales dans ces zones de savane.

Ces constats d'abandon des infrastructures, du recours à l'eau des puits et marigots sont liés à la non participation des populations bénéficiaires aux projets d'hydraulique villageoise : En Côte d'Ivoire, depuis les indépendances, l'Etat était le principal artisan du développement rural. Dans presque tous les secteurs du développement rural, des structures étatiques ont été mises en place : SODESUCRE pour le sucre, SOPFDAPRA pour l'élevage, SODAFEL, CIDT pour le coton. Cette réalité dans le secteur agricole (puisque le développement du pays reposait sur l'agriculture) se prolongeait à d'autres secteurs tels que celui de l'approvisionnement en eau potable. A cet effet, un département « hydraulique villageoise » a été mis en place au niveau du Ministère des Infrastructures économiques. Pour les autorités gouvernementales, il est du rôle de l'Etat d'approvisionner populations en eau en quantité et en qualité. Dans sa stratégie de développement, ces formes d'intervention paraissent tout à fait logiques pour l'Etat qui était l'acteur clé du développement économique et social. Dans ce type de développement, seul l'Etat était au début et à la fin du processus de développement. Le développement se faisait par le « haut ». Les populations bénéficiaires étaient exclues. L'Etat définissait les besoins et les priorités pour les populations. Dans ce type de développement, la participation était en réalité une participation par assimilation dans laquelle les objectifs sont fixés par les décideurs ; la participation consistant à rechercher l'adhésion des populations concernées pour qu'elles participent à la mise en place du projet. Bien que, suite aux échecs incessants des projets de développement rural, la stratégie de développement parait changée et prenant en compte la participation des populations bénéficiaires, force est de

constater que les modalités d'installation des points d'eau ont été arrêtées au détriment des populations.

Plus que jamais, la politique d'approvisionnement des populations rurales en eau potable, initiée par les autorités et se révélant indispensable, est prise au confluent de deux réalités : réalités géophysiques et réalités sociales. En effet, les facteurs agissant sont d'ordre hydrologique (interaction entre hydrologie de surface et hydrogéologie, variabilité spatio-temporelle, non-stationnarité, effets d'échelles), mais aussi étroitement liés aux capacités financières des populations. En outre, en raison de la diversité des usages de l'eau par les populations, des échelles naturelles, financières et humaines sollicitées, la problématique de l'approvisionnement et de la gestion de l'eau renvoie aussi à des questions relevant du champ des sciences sociales (géographie, sociologie, économie...). Ces complexités et imbrications des processus à différentes échelles géo-sociales nécessitent enfin une bonne coordination des stratégies et la participation effective des populations bénéficiaires, tant dans le choix des sites d'implantation des forages, des modalités d'accès aux forages qu'aux conditions de l'accès à l'eau. Il y a en effet une interdépendance ces différents facteurs et l'ignorance de l'un peut entraîner l'échec de l'activité. Il est sans doute du rôle de l'État de veiller à ce que ce phénomène ne devienne pas un facteur supplémentaire d'accroissement des inégalités entre usagers.

L'accès à l'eau potable est étroitement lié à la lutte contre la pauvreté. En effet, l'installation des forages devrait permettre l'amélioration de la santé des populations, par la réduction des risques de maladie, la réduction de la charge du travail pour les femmes et des enfants qui pourront se rendre à l'école. Mais, dans le cadre des projets Nord-Est et TANDA, malgré la mise en place des forages, les populations continuent toujours de fréquenter les puits et marigots, les enfants consacrent une partie de leur temps à aller puiser de l'eau aux puits;

Un autre fait explicatif est la mentalité de la population. En effet, dans la mentalité des populations rurales, l'eau est un « don de Dieu » ; elle est gratuite. Elles conçoivent mal que l'eau soit payante. Elles trouvent donc inconcevables de prévoir des dépenses pour s'approvisionner en eau. Pour elles cela constitue une charge financière. En plus, elles disent que leurs ancêtres ont toujours consommés l'eau des puits et des marigots mais ont vécu pendant très longtemps sans mourir de maladies liées à l'eau. En plus, ces parents ont vécu beaucoup plus longtemps que les nouvelles générations qui boivent l'eau des robinets. Si la mentalité des populations expliquerait leur refus de payer l'eau, toutefois, elles reconnaissent

que l'eau des HVA est plus potable que celles des eaux de puits et des marigots. Il faut souligner que la pauvreté a une part explicative dans cette attitude des populations. En effet, les populations de ces trois régions sont parmi les plus pauvres du pays : parmi les pôles de pauvreté, celui du Nord est le plus touché par le phénomène de pauvreté avec près de 4 pauvres sur 5 personnes en 2008. Ce pôle est suivi par ceux de l'Ouest (63,2%); du Nord-Ouest (57,9%); du Centre-Nord (57,0%) et du Nord-Est (54,7%). Bien qu'ayant des taux de pauvreté élevés, les deux pôles les plus pauvres en 2002, Ouest et Nord-Est (DSRP, 2009).

En outre pour les populations rurales, les pompes sont situées parfois dans des lieux qu'ils ne peuvent fréquenter. En effet certains forages sont près des forêts classées qui sont des lieux de cultes et d'adoration par excellence. Les populations s'y rendent pour louer et implorer l'aide de leurs ancêtres lorsque des malheurs s'abattent sur leurs villages ; en cas de manque de pluie, de mauvaises récoltes. D'autres forages sont situés près de cimetières ou de tombes. Pour elles, fréquenter donc ces endroits serait profané l'esprit des ancêtres fondateurs du village. L'utilisation des HVA par les populations a été guidée non par les réalités techniques mais plutôt des réalités sociologiques.

Au niveau technique, les pièces de rechange ne sont pas accessibles géographiquement par les populations rurales. En effet, parfois les populations doivent se déplacer dans les grandes villes pour chercher les pièces de rechange. Ces déplacements éloignés entraînent des charges supplémentaires pour les populations. Et pis, parfois les pièces, ne se trouvent pas dans le département. Cela exige que les populations viennent jusqu'à Abidjan, la capitale économique pour espérer se procurer la pièce auprès des sociétés spécialisées dans le domaine.

L'échec actions entreprises potable fait ressortir la dimension genre dans les projets d'approvisionnement en eau potable. En effet, ces différentes difficultés à l'usage de l'eau des HVA se résument en la participation des femmes. La dimension genre n'a pas été prise en compte. L'étude a montré la non implication des femmes : au choix des sites d'implantation des Bornes Fontaines, à la fixation du prix de l'eau; sur le tarage des récipients d'eau (conflit incessant avec les bornes fontainiers); au choix des bornes fontainiers dont elles sont les principales interlocutrices; l'éloignement des bornes fontainiers des concessions qui augmente la corvée, par rapport aux heures d'ouverture et de fermeture des bornes fontaines, dans la charge de payer l'eau. Elles ne savent pas où va l'argent payé pour acheter l'eau ;

Dans l'ensemble des villages, des comités de gestion ou encore associations d'usagers ont été créées pour susciter la gestion, l'appropriation et la pérennisation des infrastructures par les populations bénéficiaires. Ces comités de gestion ont été créés autour des différentes bornes fontaines et sont composés des représentants des différentes couches sociales des villages. Dans la pratique, les comités de gestion ont des difficultés dans leur fonctionnement. Les facteurs explicatifs sont, entre autres, la très faible vente d'eau: niveau de consommation ne permet pas à l'association d'assumer les coûts de fonctionnement et d'amortissement des ouvrages ; transposition des clivages sociaux sur la scène de l'adduction d'eau ; forte présence des autorités traditionnelles, faiblesse de la base associative et absence de dynamique permanente d'implication des usagers et usagères dans la gestion quotidienne. Malgré la désignation de certaines femmes en qualité de déléguées des groupements d'usagers, les femmes sont restées absentes de toutes les procédures de prise de décision concernant la gestion des adductions d'eau. Certains bureaux de gestion, comme celui de Soko, ne comptaient aucune femme. Il y a aussi la non prise en compte de l'abondance des sources d'eau alternatives et des revenus en fonction du genre et de la capacité financière des ménages.

Conclusion

La mise en œuvre des projets d'approvisionnement du monde rural en eau potable a montré que ces projets se sont soldés par des échecs. Les infrastructures ont été abandonnées par les populations rurales bénéficiaires. Les comités de gestion créés autour des bornes fontaines ont connu des problèmes de dysfonctionnements. Par rapport à ces résultats, nous pouvons faire les recommandations suivantes :

- Prendre en compte les réalités socioculturelles des populations bénéficiaires : sans culture, il n'y a pas de développement. Les populations doivent être au centre de tout projet d'installation des infrastructures hydrauliques car ces infrastructures sont des innovations, donc éléments nouveaux, extérieurs, introduites dans la société.
- Au niveau technique, il faut des techniques simples pour faciliter l'obtention des pièces de rechange. Il faut aussi prévoir l'ouverture des points de vente des pièces indispensables dans la localité bénéficiaire des infrastructures.
- La nécessaire implication des femmes dans tout le processus de réalisation des infrastructures comme : la décision de création du point d'eau, la mise en place des comités de gestion

- Analyser les relations (sociales, politiques et économiques) que les différents groupes (hommes, femmes, garçons, filles, jeunes, vieux, notables, ...) entretiennent entre eux, afin de savoir sur quelle base et avec quelles contraintes le projet va se développer.
- Mener un travail en profondeur avec les populations (différentes composantes), directement sur le terrain, en les associant aux décisions et en les mobilisant comme acteurs de la gestion des ouvrages est la meilleure garantie que l'on puisse offrir aux communautés pour que l'eau potable soit accessible à tous et à toutes de manière durable, avec une réduction notable de la durée et de la pénibilité des tâches d'approvisionnement et l'apparition de nouvelles opportunités pour les femmes.
- Consulter les femmes, en tant que principales usagères, sur le choix des emplacements des points d'eau, des tarifs (ici, elles assumaient seules le paiement de l'eau), des fontainiers (dont elles sont les principales interlocutrices), des heures d'ouverture/fermeture des bornes fontaines.
- Impliquer les femmes, en tant que principales usagères, à tous les niveaux de la gestion : comme usagères, comme déléguée des usagers et usagères d'un point d'eau, et comme gestionnaire au sein de l'association d'usagers.
- Etablir les prix de paiement de l'eau (modalités, tarifs), au même titre que ceux liés aux choix techniques et géographiques des infrastructures avec les populations rurales. Dans les projets étudiés, la consommation d'eau potable n'était pas suffisante pour garantir l'entretien et l'amortissement des ouvrages

La participation se présente comme la pierre angulaire du succès des projets d'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

<BIBLIOGRAPHIE>

Cernea M. 1998 La dimension humaine dans les projets de développement : Les variables sociologiques et culturelles. Paris, Edition Karthala.

- Dominique D. 1985 L'eau, quels enjeux pour les sociétés rurales ? Paris, L'Harmattan.
- Dufumier M. 1996 Projets de développement agricole : manuel d'expertise, Paris, Karthala.
- Dupre G. 1991 Savoirs paysans et développement, Paris, Karthala.
- Lammerink M. 1998 Approches participatives pour un développement durable : Afrique, Amérique latine, Asie, Paris, Karthala.
- Lavigne delville P. Sellemna N ; Marilou M. 2000 Les enquêtes participatives en débat : ambition, pratiques et enjeux, Paris, Karthala
- Loriaux M.1998 Populations et développement : une approche globale et systémique, Paris, Harmattan.
- Maclouf P.1986 La pauvreté dans le monde rural, Paris, Harmattan.
- Mendras H 1970 La fin des paysans : Changement et innovations dans les sociétés françaises. Paris, Armand Colin.
- Mondjanagni A. 1984 La participation populaire au développement en Afrique noire, Paris, Karthala.
- Olivier de sardan JP. 1995 Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social, Paris, Karthala.
- Olivier de solages. 1992 Réussites et déconvenues du développement dans le tiers-monde : esquisse de l'histoire d'un mal développement,. Paris, Harmattan,
- Vernea G. 1993 Réaliser des projets dans le tiers-monde, Paris, Harmattan.

